

Monsieur,

M. Candelier a posé une question sur la psychiatrie à Mme Roselyne Bachelot. Celle-ci devrait vous intéresser.

Cordialement,

Le cabinet parlementaire de M. Jean-Jacques Candelier,
Député du Nord

Siège du Député

Place Victor Brachelet

59490 SOMAIN

Tél. : 03 27 98 82 21

Fax : 03 27 98 92 26

jjcandelier@assemblee-nationale.fr

----- Message d'origine -----

De : Thepenier Jean-Sylvestre <thepenier.jean-sylvestre@wanadoo.fr>

À : jjcandelier@assemblee-nationale.fr

Envoyé le : Mercredi, 5 Mars 2008, 8h17mn 17s

Objet : la santé mentale

Mars 2008

Jean-Jacques CANDELIER

Député du Nord

(16^{ème} Circonscription)

Membre de la Commission de la

Défense Nationale et des Forces Armées

QUESTION ECRITE n° 95

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, sur la question des chiffres de la psychiatrie.

Il lui demande de bien vouloir donner les chiffres pour les cinq ou dix dernières années concernant le nombre de patients qui ont subi des électrochocs dans nos hôpitaux psychiatriques.

Par ailleurs, concernant le traitement par électrochocs, il demande le nombre de patients guéris totalement ou ceux qui ne le sont pas, et enfin, le nombre de patients qui ont empiré. Il

demande aussi le nombre d'hospitalisations psychiatriques pour ces patients pour les dix années qui suivent ce traitement, le nombre d'organismes qui délivrent ce traitement et le coût de celui-ci (électrochocs et soins qui suivent).

D'autre part, il lui demande de donner bien vouloir lui communiquer les chiffres concernant le nombre de malades mentaux ayant subi une lobotomie ces cinq dernières années (si possible, pour les dix dernières années).

Enfin, pour la lobotomie médicamenteuse, il lui demande combien de patients sont guéris totalement, combien ne le sont pas et combien ont empiré. Il désire également connaître le nombre d'hospitalisations psychiatriques pour ces patients pour les dix années suivant une lobotomie médicamenteuse, le nombre d'organismes pratiquant celle-ci et le coût total de ce traitement (lobotomie médicamenteuse et soins qui suivent, comme l'hospitalisation, l'internement, l'assistantat financier...).

Correspondance à adresser : Place Victor Brachelet – 59490 SOMAIN
E.mail : jjcandelier@assemblee-nationale.fr